

### 1. Données personnelles et ateliers

COMMUNE :

ADULTE 1 PRÉNOM :

NOM :

Adhérent ou parent d'un enfant adhérent

☎ 1 :

☎ 2 :

courriel

ATELIER 1

ATELIER 2

ADULTE 2 PRÉNOM :

NOM :

☎ 1 :

☎ 2 :

courriel

ATELIER 1

ATELIER 2

ENFANT/ADO 1 PRÉNOM :

NOM :

Né-e le

☎ :

courriel

ATELIER 1

ATELIER 2

ENFANT/ADO 2 PRÉNOM :

NOM :

Né-e le

☎ :

courriel

ATELIER 1

ATELIER 2

ENFANT/ADO 3 PRÉNOM :

NOM :

Né-e le

☎ :

courriel

ATELIER 1

ATELIER 2

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Association Maldoror, 2 rue de Kerampont 22300 Lannion.*

### 2. Conditions et règlement

Le théâtre est une activité collective, l'absence d'un participant perturbe le travail de ses partenaires. Il est souhaitable que les participants soient ponctuels et assistent à toutes les séances. En cas d'indisponibilité et d'absence, merci de prévenir.

Les deux premières séances de septembre sont proposées à titre de découverte. L'inscription est annuelle et due pour l'année dès la troisième séance. Un départ en cours d'année ne pourra donner lieu à un remboursement, sauf raison médicale ou déménagement dans une autre région.

Les ateliers n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés. L'association se réserve le droit d'annuler les ateliers qui auraient moins de 8 participants.

**L'adhésion implique le droit accordé à l'association d'utiliser dans le cadre de sa promotion et de sa**

communication, des photos ou des vidéos, réalisées pendant ses activités, de toutes les personnes figurant sur la présente fiche d'inscription.

### COTISATIONS D'ATELIER

A l'exception de celle de l'atelier impro adultes qui est de 90 euros, les cotisations d'atelier sont indexées sur le quotient familial mensuel, obtenu en divisant le revenu fiscal de référence par 12 fois le nombre de parts fiscales (le revenu fiscal de référence et le nombre de parts fiscales se trouvent sur la première page de l'avis d'imposition que vous voudrez bien nous communiquer).

Quotient Familial Mensuel	N° de Tranche N	Atelier Enfant/ado	Atelier Adulte
1-670	0	60	80
671-889	1	80	105
890-1126	2	100	130
1127-1365	3	120	155
1366-1677	4	140	180
1678-2103	5	160	205
2104-2532	6	180	230
2533-2731	7	200	255
2732- .....	8	220	280

### TARIF RÉDUIT :

Lorsque plusieurs activités sont suivies par une ou plusieurs personnes d'un même foyer fiscal, le plein tarif s'applique à la cotisation la plus élevée, les autres cotisations bénéficient d'une réduction de 50 %.

Le règlement devra s'effectuer dans son intégralité dès la confirmation de l'inscription avec possibilité d'échelonnement sous forme de 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril.

MONTANT À RÉGLER (MERCİ DE NE PAS OUBLIER LA OU LES ADHÉSİONS !):

adhésion(s) x 10 € =  euros + Cotisations d'atelier :  euros

TOTAL  euros

En cas de virement :

Coordonnées : Association Maldoror,  
BIC : CMBFR2BARK IBAN : FR76  
1558 9228 0503 7142 3184 044  
Merci de ne pas oublier de préciser  
votre nom sous la forme ADHERENT  
UNTEL dans le libellé du virement

MODE DE  
RÈGLEMENT  €  
 €  
 €

Merci de nous renvoyer ce formulaire d'inscription ainsi que **les justificatifs nécessaires** par courrier électronique (**la première page de l'avis d'imposition ou attestation CAF**). Les animateurs récupéreront les règlements de l'adhésion et ceux de la participation aux ateliers au plus tard lors de la troisième séance d'atelier.

MERCİ POUR TERMINER DE COCHER OBLİGATOİREMENT LES 3 CASES CI-DESSOUS, après avoir pris connaissance des documents et règlements correspondants :

- Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association, disponibles sur le site de l'association.
- Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent
- Je déclare avoir pris connaissance des règles de fonctionnement des ateliers (lieu, horaires, engagement de présence, tarifs et modalités de paiement).